

COMMUNE DE MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

Département du Doubs

Séance de conseil municipal du 10 avril 2018

A 20h30

Convocation : 5 avril 2018

Président de séance : CORNE Patrick

Secrétaire de séance : JANIER-DUBRY Catherine

Conseillers présents :

CORNE Patrick, LOUISON Jacky, GROSJEAN Michel,
CASANOVA Marie-Françoise, VUILLEMIN Maryline, GALLARDO José,
JEANNIN Mauricette, POMARO Marie-Ange, PETITJEAN Danielle,
HIDALGO Gisèle, BECOULET Bernard, STADLER Jean-Charles,
GUILLON Nadia, NOEL Gérard, CURIE Martine, ORMAUX Jean,
JANIER-DUBRY Catherine

Conseillers absents :

ROUSSEL Frédéric (procuration à GALLARDO José)
TANGUY Jean-François (procuration à CORNE Patrick)
DEVILLERS Martial (procuration à CASANOVA Marie-Françoise)
CACHOT Estelle (procuration à BECOULET Bernard)

Ordre du jour :

1. Budgets primitifs 2018
2. Taux taxes locales
3. Taxe d'aménagement
4. Création d'un poste d'adjoint technique (groupe scolaire)
5. Demande de subvention DETR : parking place de l'église - Marchaux
6. Demande de subvention DETR : parking salle polyvalente - Marchaux
7. Demande de subvention DETR : voirie rue des Ecoles - Marchaux
8. Demande de subvention DETR : trottoirs rue des Argentières - Marchaux
9. Demande de subvention DETR : voirie rue Sandel, rue du Hêtre, rue de l'Orée du Bois - Chaudfontaine

01 – BUDGETS PRIMITIFS 2018

Après présentation par Mme CASANOVA Marie-Françoise, adjointe aux finances, le conseil municipal vote les budgets primitifs 2018. Les balances générales sont les suivantes :

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement	
- Dépenses	1 450 570.00
- Recettes	1 560 555.00
- Résultat	109 985.00

Section d'investissement	
- Dépenses	1 980 755.00
- Recettes	1 980 755.00
- Résultat	-

Résultat global	109 985.00
------------------------	-------------------

BUDGET FORET

Section de Fonctionnement	
Dépenses	83 450.00
Recettes	759 370.00
Résultat	675 920.00

Section d'Investissement	
Dépenses	42 025.00
Recettes	42 025.00
Résultat	-

Résultat Global	675 920.00
------------------------	-------------------

Adopté par 21 voix pour

02 – TAUX TAXES LOCALES

Après proposition de Monsieur le Maire de reconduire les taux des contributions directes de l'année 2017 des communes de Marchaux et de Chaudfontaine, le conseil municipal vote les taux suivants :

MARCHAUX

Taxe d'habitation	9,81 %
Taxe foncière sur le bâti	9,79 %
Taxe foncière sur le non bâti	14,13 %

CHAUDEFONTAINE

Taxe d'habitation	12,13 %
Taxe foncière sur le bâti	11,07 %
Taxe foncière sur le non bâti	11,74 %

Adopté par 21 voix pour.

03 – TAXE D'AMENAGEMENT

Après délibération, le conseil municipal fixe les modalités d'application de la taxe d'aménagement comme suit :

- **Taux communal : 5 %**
- **Exonérations :**

1/ 50% de la surface excédant 100 m² pour les constructions à usage de résidence principale financés à l'aide du prêt à taux zéro (PTZ), sur la totalité de la surface.

2/ les locaux à usage industriel et leurs annexes

3/ les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m²

4/ les immeubles classés ou inscrits

5/ les abris de jardin soumis à déclaration préalable

Adopté par 21 voix pour.

04 – CREATION D’UN POSTE D’ADJOINT TECHNIQUE (GROUPE SCOLAIRE)

Monsieur le maire informe l’assemblée que, conformément à l’article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l’effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l’avis préalable du Comité Technique.

M. le Maire explique au conseil municipal la nécessité de création d’un poste d’agent de service au groupe scolaire, suite :

- au départ en retraite au 1^{er} avril 2018 de Mme Dominique BOZZATO qui était affectée au service cuisine du périscolaire,
- au retour sur ce poste de Mme PRUDHON Véronique qui, à cette occasion, ne peut plus assurer le ménage de l’ensemble des classes primaires,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1 -** La création d’un emploi d’adjoint technique à temps non complet,
 - durée hebdomadaire de 9h30 (pour 12h effectives de travail sur 36 semaines d’école),
 - fonctions : entretien des classes de l’école primaire
 - à compter du 1^{er} mai 2018
 - catégorie C de la filière technique
 - au grade d’adjoint technique
 - rémunération calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade,
- 2 -** D’inscrire au budget les crédits correspondants.

Adopté par 21 voix pour.

05 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR : PARKING PLACE DE L’EGLISE - MARCHAUX

Le conseil municipal :

- ✓ S’engage à financer et à réaliser les travaux d’aménagement du parking de l’Eglise

Localisation : rue de l’Eglise – 25640 MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

Montant estimatif des travaux :

HT =	15 544,00
TTC =	18 652,80



✓ Se prononce sur le plan de financement suivant :

DETR =	7 772,00
Fonds libres =	7 772,00

- ✓ Sollicite l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- ✓ Sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant décision attributive de subvention.

Adopté par 21 voix pour.

06 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR : PARKING SALLE POLYVALENTE - MARCHAUX

Le conseil municipal :

- ✓ S'engage à financer et à réaliser les travaux d'aménagement du parking de la salle polyvalente

Localisation : 3, rue de Champoux – 25640 MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

Montant estimatif des travaux :

HT =	10 831,40
TTC =	12 997,68

✓ Se prononce sur le plan de financement suivant :

DETR =	5 415,70
Fonds libres =	5 415,70

- ✓ Sollicite l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- ✓ Sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant décision attributive de subvention.

Adopté par 21 voix pour.

07 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR : VOIRIE RUE DES ECOLES - MARCHAUX



Le conseil municipal :

- ✓ S'engage à financer et à réaliser les travaux de voirie

Localisation : rue des Ecoles– 25640 MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

Montant estimatif des travaux :

HT =	15 059,00
TTC =	18 070,80

- ✓ Se prononce sur le plan de financement suivant :

DETR =	7 529,50
Fonds libres =	7 529,50

- ✓ Sollicite l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- ✓ Sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant décision attributive de subvention.

Adopté par 21 voix pour.

08 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR : TROTTOIRS RUE DES ARGENTIERES - MARCHAUX

Le conseil municipal :

- ✓ S'engage à financer et à réaliser les travaux de construction de trottoirs

Localisation : rue des Argentières– 25640 MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

Montant estimatif des travaux :

HT =	15 412,20
TTC =	18 494,64

- ✓ Se prononce sur le plan de financement suivant :

DETR =	7 706,10
Fonds libres =	7 706,10

-
- ✓ Sollicite l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
 - ✓ Sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant décision attributive de subvention.

Adopté par 21 voix pour.

09 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR : VOIRIE VC N°4 DE L'AVERNOY, RUE DU HÊTRE, RUE DE L'ORÉE DU BOIS - CHAUDEFONTAINE

Le conseil municipal :

- ✓ S'engage à financer et à réaliser les travaux de voirie

Localisation : Chaudfontaine :

- Voie communale n °4 dite de l'Avernoy
- Rue du Hêtre
- Rue de l'Orée du Bois

25640 MARCHAUX-CHAUFONTAINE

Montant estimatif des travaux :

HT =	51 946,00
TTC =	62 335,20

- ✓ Se prononce sur le plan de financement suivant :

DETR =	25 973,00
Fonds libres =	25 973,00

- ✓ Sollicite l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- ✓ Sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant décision attributive de subvention.

Adopté par 21 voix pour.